



Réf. Farde e-Assemblées : 2405286

N° OJ : 69

Projet d'Arrêté - Conseil du 28/06/2021

**Objet :** Budget participatif 2020.- Projet "Potager urbain".- Subside de 10.000,00 EUR.- Convention.

Le Conseil communal,

Vu l'article 117 de la nouvelle loi Communale;

Vu que le Conseil Communal en sa séance du 11 mai 2020, a adopté le règlement du Budget participatif;

Vu que le Collège en sa séance du 28 mai 2020, a adopté les thématiques de l'appel à idées et a lancé cet appel;

Vu que le Collège en sa séance du 17 septembre, a validé les 34 idées retenues afin de les développer en projets détaillés lors du Festival des idées qui s'est déroulé le 26 septembre 2020;

Vu que le Conseil Communal en sa séance du 19 octobre 2020, a pris connaissance du déroulé du Budget participatif de Neder-over-Heembeek - Mutsaard, dont la liste des idées soumises par les citoyens lors de l'appel à idées, celles retenues ainsi que les idées développées en projet lors du festival des idées et qui ont été soumises au vote public du 12 octobre au 15 novembre 2020;

Vu que le Collège en sa séance du 10 décembre 2020 a déclaré comme valides les votes des 1.126 habitants de la Ville de Bruxelles et de la Région et a validé le choix des 15 projets issus de ce vote (projets que le Collège souhaite réaliser (projets phare) ou subventionner (projets coup de pouce);

Vu que le Conseil Communal du 14 décembre 2020 a adopté l'ordre du choix des projets issus de la comptabilisation des 1.126 votes exprimés;

Vu que le Conseil Communal du 29 mars 2021 a adopté la convention cadre qui lie la Ville et les porteurs de projets du Budget Participatif 2020;

Considérant que parmi les projets désignés lauréats, se trouve le projet Coup de Pouce intitulé "Potager urbain", porté par "Autour de Monde Asbl", représentée par Gharbaoui Samia, pour un budget estimé à 10.000,00 EUR;

Considérant que le règlement prévoit la signature d'une convention entre la Ville de Bruxelles et les lauréats du processus en question.

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins,

ARRETE:

Article unique : Le texte de la convention qui lie la Ville et "Autour du Monde Asbl" dans le cadre du Budget Participatif 2020, est adopté.

Annexes :

[Convention FR \(Consultable au Secrétariat des Assemblées\)](#)

